

DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

1. Identification du puits			
Nom du puits	Québec Natural Gas No 10, Saint-François-de-Sales		
Numéro du puits	A140		
MRC	Laval		
Municipalité	Laval		

2. Informations générales sur l'inspection			
Inspecteur	Vernhar Beaulac		
Inspecteur	Kym Bernard		
Accompagné de			
Système géodésique	NAD 83		
Format des coordonnées	Degré décimaux		
Type inspection	Complète		
Date	2019-10-08		
Vérification sécurité	Effectuée		
Heure de début et fin	12h30 à 13h15		
Conditions météorologiques	Ensoleillé		
Température ambiante (°C)	12		

3. Instruments utilisés				
Instrument	Commentaires			
SCHONSTED GA-92XT Détecteur magnétique				
RKI-GX 6000 Détecteur de gaz				
GPS Garmin GPSMAP 64ST				

4. Personne(s	4. Personne(s) rencontrée(s)					
#	Nom	Rôle	Téléphone	Adresse courriel		
1						
2						
3						
4						
		Témoignages				
1						
2						
3						
4						



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

5. Accès terrain					
Élément à vérifier	Coordonnées	Latitude	Longitude		
Fin de la surface carrossable					

6. Reconnaissance terrain				
Élément à vérifier	Description			
Type de terrain	Terrain vague			

7. Indices en surface d'anciens forages				
Mode de récupération suggéré				
Commentaires				

8. Recherche à l'aide du détecteur magnétique					
Sources	Latitude	Longitude	Recherche	Commentaires	
GDH	45,6683611	-73,6390278	Oui		
SIGPEG	45,6689449	-73,638894	Oui		
Imagerie	45,6690227	-73,6389857	Oui		

9. Localisation du puits				
Observation	Coordonnées GPS	Intensité du signal		
Signal magnétique probant, impossible à creuser avec une pelle ronde	45,66894,-73,63892	Très fort		
Commentaires				

Singal magnétique typique d'un puits. Impossible à creuser manuellement car le sol est trop compact. Nous avons arpenté la totalité du lot, une seule détection a été trouvée.



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

10. Caractéristiques du puits					
Élément à vérifier	Description		Commentaires		
Tête de puits					
Tete de parts		<u> </u>			
Évent de surface					
Profondeur des tubages					
(cm)					
Hauteur des tubages au					
dessus du sol (cm)					
Diamètre du tubage					
extérieur (cm)					
Présence d'une plaque					
soudée sur le tubage		<u> </u>			
Présence de ciment					
obturant le tubage					
Test de l'eau savonneuse					
Panneau d'identification					
Les coordonnées GPS de					
précision ont été prises					
11. Émanation et migration					
	Point de mesure		%LIE	%GAZ	
Au tubage ou à l'évent					
#1 À l'intérieur de 50 centim					
#2 À l'intérieur de 50 centim	ètres				
#1 À 4 mètres					
#2 À 4 mètres					
#3 À 4 mètres					
#4 À 4 mètres					
			nesures aux 4 coins cardinau	_	
jusqu'à ur	າ maximum de 75 m et à toເ	utes places où c	des indices de migrations sor	nt visibles	
İ					
		Commentaires			
		Commentaires			



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

12. Indices de contamination						
Visuel de produits pétroliers dans le sol	Description de l'indice de contamination	Localisation	Échantillonnage	Profondeur (cm)	Identification	
Aucun						
Commentaires						

13. Conclusions et recommandations				
Éléments	Constats	Commentaires		
Le puits est localisé	Oui			
Risque pour l'environnement	Non-applicable			
Reprendre la recherche	Non			
Statut	Travaux à réaliser			
Coupe du tubage	Non-applicable			
Ramassage des débris d'anciens forages	Non-applicable			
Pancarte	À faire			
Prochaine inspection recommandée	2020			
Autre				
Conclusion				

Le puits est considéré comme localisé, car un signal magnétique probant correspondant à l'imagerie aérienne contemporaine de l'époque du forage a été observé. Aucun indice organoleptique de contamination de l'eau et/ou du sol n'a été observé. Une inspection supplémentaire est requise afin de réaliser un test de migration de gaz. Pour ces raisons, l'état du puits est : Travaux à réaliser.



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

	Signatures	
	Signature rapport d'inspection (1 à 12)	
Inspecté et rédigé par	Signature	Date
Vernhar Beaulac		
Inspecteur	53-54	2020-02-13
Kym Bernard		
Inspecteur	53-54	2020-02-13
	Signature de la vérification (13)	_
Vérifié par	Signature	Date
Arnaud Montreuil-Drolet	50.54	2020-02-12
Coordonnateur aux opérations	53-54	2020-02-12
David Fortin	50.54	2020-02-12
Inspecteur	53-54	2020-02-12

Photos de l'inspection



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Photo 2 Excavation manuelle de la détection magnétique dans un sol compact



Photo 3 Vue générale du site

